

2 juillet 2020



# Baromètre 2019 du climat scolaire et des relations dans les établissements

Pour la dixième année consécutive, L'Autonome de Solidarité Laïque publie son analyse du climat scolaire à partir des conflits rencontrés par ses adhérents (près de 500 000 adhérents, soit la moitié des personnels d'éducation). L'analyse de ses dossiers permet à l'Association d'avoir une vision précise de ce qui se passe réellement sur le terrain et de pouvoir témoigner du climat scolaire qui règne dans les établissements.

Chaque année, L'ASL traite plus de 10 000 dossiers de deux types, ceux dits de Protection Juridique Professionnelle (PJP) liés à des actions juridiques et ceux d'Information Conseil Juridique (ICJ) qui consistent en des actions d'accompagnement de proximité des personnels dans le cadre du fonctionnement quotidien de l'école, allant du conseil relatif l'appropriation de réglementation, à la posture en cas de difficulté relationnelles.

## **Principaux constats**

Sur l'année 2019, L'ASL constate une légère baisse des dossiers PJP (- 4 %) mais une hausse continue depuis plusieurs années des dossiers ICJ (hausse cumulée de 23% en trois ans).

L'augmentation de ces derniers résulte d'un climat de plus en plus tendu au quotidien et d'incompréhensions qui deviennent de plus en plus fortes au sein des établissements. Fort heureusement, les adhérents trouvent dans leur délégation un lieu d'écoute, de conseil et d'accompagnement.

Cela traduit probablement aussi, chez les enseignants et, plus généralement, chez les personnels d'éducation, un certain mal-être, un manque de connaissances, un besoin d'être rassurés quant à leurs postures et à leurs actes sur tout ce qui touche "à la journée de classe" : sorties scolaires, remise de documents aux parents, gestion d'élèves en difficulté, surveillance, école inclusive, surveillance de la cour de récréation, transport scolaire, accueil d'enfants handicapés...

Les dossiers de protection juridique professionnelle (PJP) représentent, en 2019, 4 684 dossiers. Dans 97% des cas, l'adhérent est victime et dans 14% de ces situations une plainte est déposée. 1,5% de dossiers finissent au tribunal. Dans les autres cas, il s'agit de rappel à la loi ou de classement sans suite, ou encore de lettre comminatoire d'avocat. Dans tous les autres situations, les personnels sont en recherche d'une gestion apaisée de la difficulté rencontrée favorisant les relations de proximité.

### **CHIFFRES CLÉS DU BAROMÈTRE 2019**

pour les personnels.

D'une année à l'autre, L'ASL constate toujours les mêmes tendances quant à la nature des dossiers traités, aussi bien en PJP qu'en CIJ :

- 2/3 des dossiers concerne les insultes, menaces et propos diffamatoires...
  Certes, cela représente une constante mais les manifestations de ces agressions ont évolué au fil du temps. Nous sommes passés du graffiti sur la porte à l'agression sur Facebook. Ces dernières peuvent avoir de lourdes conséquences
- Ce sont les enseignants du 1er degré (près de 61 %) et 2nd degré (près de 30%)

- qui sont le plus exposés aux conflits.
- L'exposition aux risques de litiges pour les chefs d'établissements et directeurs d'école est 4 fois supérieure à celle des enseignants.
- Les tiers impliqués sont principalement les responsables légaux des élèves et leurs proches (58 % des dossiers), suivis des élèves (22 % des dossiers) et 14% des conflits sont internes à l'établissement.

# Quelles évolutions?

Après l'analyse de l'ensemble des dossiers mais également des remontées terrain, L'ASL constate une **réelle évolution dans les relations entre les personnels et les parents d'élève.** Si auparavant, les conflits pouvaient être gérés au sein de l'établissement, au cours d'une discussion, il n'est pas rare que **les parents aient tendance à privilégier désormais la judiciarisation**, en cherchant à mettre en cause la responsabilité de l'enseignant ou du chef d'établissement.

Par ailleurs, l'année 2019 a été marquée par une augmentation de 7,5 % des dossiers de la catégorie « Autres ». Elle concerne des dossiers de type : accueil d'élèves handicapés, problématique en lien avec l'autorité parentale, intrusion dans les établissements...

Enfin, il est important de noter que si les agressions physiques restent rares, elles n'en demeurent pas moins un véritable traumatisme pour les personnels qui en sont victimes. L'accompagnement des militants de L'ASL auprès de ces collègues est très important. Mais ce sont les accumulations de « petits faits » qui peuvent être fréquentes et devenir pesantes à supporter pour les équipes éducatives : les incivilités, les insultes, les menaces, quotidiennes, récurrentes...

#### Retrouvez l'ensemble des résultats du baromètre

#### **CONTACT PRESSE**

Cihem GHARBI 01 83 75 65 15 - 06 10 71 14 15 c.gharbi@unicorp.fr